



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/GE.20/2008/1
12 février 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Réunion commune CEE/Eurostat/OCDE
sur la comptabilité nationale

Neuvième réunion
Genève, 21-24 avril 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA NEUVIÈME RÉUNION*

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève
le lundi 21 avril à 9 h 30, Salle XVI

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Premier module: Séance spéciale

1. Mesure de l'économie non observée dans les comptes nationaux:
 - a) Activités illégales;
 - b) Services fournis par des entrepreneurs privés: enquêtes ponctuelles;

* Conformément aux nouvelles procédures d'accréditation, tous les participants à des réunions qui se tiennent au Palais des Nations sont priés de remplir le formulaire d'inscription, disponible sur le site Web de la CEE, et de le renvoyer au secrétariat de la CEE pour le 15 mars au plus tard, soit par télécopie (+41 22 917 0040), soit par courrier électronique (benedicte.boudol@unece.org). Avant la réunion, les participants devront se faire délivrer une plaquette d'identité par le Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au Portail de Pregny, avenue de la Paix. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de la CEE (+41 22 917 4323).

- c) Estimation des services au titre des logements occupés par leurs propriétaires: formule du coût d'usage.
2. Mise à jour du SCN 1993 – points à traiter:
 - a) Introduction à la mesure des services du capital;
 - b) Recherche et développement.

Deuxième module: Les comptes nationaux: progression vers le SCN 1993 Rev.1

3. Stratégie de mise en œuvre du SCN Rev.1.
4. Mesure de la recherche et développement (R&D) dans les comptes nationaux.
5. Éléments d'information:
 - a) Enquête de la CEE sur l'utilisation des données relatives à l'emploi dans les comptes nationaux;
 - b) Autres informations.

Troisième module: Impact de la mondialisation sur les comptes nationaux

6. Présentation du Groupe de travail chargé d'examiner l'impact de la mondialisation sur les comptes nationaux et calendrier des travaux futurs.
7. Biens expédiés à l'étranger pour y être transformés.
8. Conséquences du nouveau traitement des biens destinés à être transformés dans les tableaux des ressources et des emplois.
9. Négoce international.
10. Entreprises multinationales et affectation du revenu dans les comptes nationaux.
11. Travaux futurs et adoption du rapport.
12. Questions diverses.

II. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Premier module: Séance spéciale (21 et 22 (matin) avril 2008)

Organisateur de la séance: CEE

1. Cette séance est consacrée à des questions qui présentent un intérêt pour les pays en transition.

Point 1. Mesure de l'économie non observée dans les comptes nationaux

2. Cette séance portera sur des questions en rapport avec la mesure de l'économie non observée.

a) Activités illégales

3. L'étude de la mesure des activités illégales s'appuiera sur des exemples tirés des projets d'assistance technique (TACIS) de l'UE. Ces projets portaient essentiellement sur les moyens de mesurer la production et le trafic des drogues, la production d'alcool, la prostitution et la contrebande.

b) Services fournis par des entrepreneurs privés: enquêtes ponctuelles

4. Il est souvent nécessaire, pour mesurer les activités des petits entrepreneurs privés, de réaliser des enquêtes ponctuelles auprès de cette catégorie d'entrepreneurs qui sont parfois, mais pas toujours, immatriculés. Il sera présenté des exemples tirés de projets de l'OCDE réalisés dans les pays du Balkan occidental et de d'expériences vécues au Kirghizistan et au Turkménistan.

c) Estimation des services au titre des logements occupés par leurs propriétaires: formule du coût d'usage

5. Il est important d'établir une estimation des services au titre des logements occupés par leurs propriétaires (loyer fictif) pour garantir l'exhaustivité des comptes nationaux, bien qu'ils ne soient pas toujours considérés comme faisant partie de l'économie non observée. L'OCDE présentera la formule du coût d'usage pour estimer le loyer fictif en s'inspirant de l'expérience acquise grâce aux projets réalisés dans les pays du Balkan occidental.

Point 2. Mise à jour du SCN 1993 – points à traiter

6. La séance comportera une introduction à la mesure des services du capital et au traitement de la R&D, tel que recommandés dans le SCN 1993 Rev.1.

a) Introduction à la mesure des services du capital

7. Autrefois, pour de nombreux services de statistique, la mesure du capital avait principalement pour objet de servir de base pour le calcul de la consommation du capital fixe afin de pouvoir déduire des valeurs nettes dans les comptes nationaux. La mesure de la consommation du capital fixe demeure l'une des principales raisons de mesurer le capital, mais deux autres objectifs ont pris de plus en plus d'importance, à savoir l'établissement de comptes de patrimoine pour les secteurs économiques et la mesure des services du capital pour l'analyse de la production et de la productivité. L'OCDE présentera les notions qui sous-tendent la mesure du capital et son application dans la pratique en s'appuyant sur la version préliminaire du manuel révisé de l'OCDE intitulé *La mesure du capital*, qui prend en compte de nouveaux éléments de manière à garantir la cohérence avec la version révisée du Système de comptabilité nationale.

b) Recherche et développement

8. Le nouveau traitement de la R&D, tel que recommandé, dans le SCN 1993 Rev.1, sera présenté. Les participants étudieront les moyens d'établir des estimations de la formation brute de capital fixe et des différences entre les données d'enquête sur la R&D et celles nécessaires aux fins du SCN, ainsi que de convertir les unes aux autres.

Deuxième module: Les comptes nationaux: progression vers le SCN 1993 Rev.1 (22 (après-midi)-23 (matin) avril 2008)

9. Le premier résultat de la révision du SCN 1993, qui porte sur les comptes de base, sera présenté pour approbation par la Commission de statistique de l'ONU en février 2008. La réunion sera consacrée à l'examen des initiatives prises par les pays pour la mise en œuvre du SCN 1993 Rev. 1.

Point 3. Stratégie de mise en œuvre du SCN Rev.1

Organisateur de la séance: CEE et Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Contributions: Division de statistique de l'ONU, Eurostat, Canada, Fédération de Russie

10. De pair avec ce premier résultat, la Commission de statistique examinera aussi également une stratégie de mise en œuvre du SCN 1993 Rev.1 élaborée par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (ISWGNA). L'un des principaux objectifs de la réunion consistera à informer les participants des résultats de cet examen et à recueillir les vues des pays sur la stratégie proposée ainsi qu'à parvenir à un large accord sur la marche à suivre. Les participants seront également en mesure d'échanger des données d'expérience et de confronter leurs plans de mise en œuvre.

Point 4. Mesure de la recherche et développement (R&D) dans les comptes nationaux

Organisateur de la séance: Israël

Contributions: États-Unis, Norvège, Pays-Bas, OCDE

11. La recommandation de traiter la recherche et développement comme un élément de la formation brute de capital fixe, une fois prises les dispositions qui conviennent pour établir des estimations comparables de la R&D, a été l'un des éléments importants de la révision du SCN qui ont été approuvés en 2007. Cette recommandation va offrir aux décideurs de nouvelles possibilités d'analyse et d'utilisation des comptes nationaux, mais elle aura aussi, dans la pratique, d'importantes répercussions sur les travaux des comptes nationaux. Il sera présenté des exemples des travaux réalisés jusqu'à présent dans différents pays ainsi que les plans et travaux en cours.

Point 5. Éléments d'information

a) Enquête de la CEE sur l'utilisation des données relatives à l'emploi dans les comptes nationaux

12. Faisant suite aux recommandations de la réunion commune CEE/Eurostat/OCDE sur la comptabilité nationale, tenue en avril 2006, la CEE a réalisé une enquête sur l'utilisation des données relatives à l'emploi dans les comptes nationaux dans les pays qui se trouvent en dehors du champ couvert par la collecte des données et l'envoi de questionnaires auxquels procèdent périodiquement Eurostat et l'OCDE.

b) Autres informations

Troisième module: Impact de la mondialisation sur les comptes nationaux (23 (après-midi) -24 avril 2008)

13. Le Groupe de travail commun CEE/OCDE/Eurostat sur l'impact de la mondialisation sur les comptes nationaux se réunira pour la première fois. Il a pour tâche d'analyser les principales distorsions qui apparaissent dans l'établissement des comptes nationaux et des statistiques sources correspondantes par suite de la mondialisation croissante des économies. Ce faisant, le Groupe de travail devrait présenter des propositions sur des moyens de traiter ces distorsions pour améliorer la qualité des comptes nationaux.

Point 6. Présentation du Groupe de travail chargé d'examiner l'impact de la mondialisation sur les comptes nationaux et calendrier des travaux futurs

Organisateur de la séance: Pays-Bas, équipe dirigeante du Groupe de travail

14. Le Groupe de travail examinera en détail son mandat, ce que l'on attend de lui et son programme de travail détaillé. Une équipe dirigeante (Canada, États-Unis, Finlande, Pays-Bas (qui assure la présidence), République tchèque, Royaume-Uni, CEE, OCDE, Eurostat et FMI) a arrêté une liste préliminaire de points à inclure dans le calendrier des travaux futurs du Groupe de travail. Une description plus détaillée de ces points sera présentée pour examen, et si elle est approuvée, sera mise en forme définitive à la première réunion du Groupe de travail.

Point 7. Biens expédiés à l'étranger pour y être transformés

Organisateur de la séance: Canada

15. Le SCN Rev.1 prescrit que les biens expédiés à l'étranger pour y être transformés doivent être comptabilisés lorsqu'il y a changement de propriétaire. Cette modification, par rapport au SCN 1993, va avoir une incidence sur la façon de faire concorder le mouvement physique des biens, qui s'exprime dans les statistiques du commerce des marchandises, et les flux internationaux qui doivent apparaître dans la balance des paiements et le SCN. Les participants étudieront les conséquences pratiques de ce nouveau traitement au regard de la séquence des comptes et de l'analyse économique.

Point 8. Conséquences du nouveau traitement des biens destinés à être transformés dans les tableaux des ressources et des emplois

Organisateur de la séance: Canada

16. Le nouveau traitement des biens destinés à être transformés va dorénavant privilégier l'aspect économique (principe du changement de propriétaire), et non plus technologique, de la production, ce qui aura des répercussions importantes en ce qui concerne les tableaux des ressources et des emplois. Les participants en examineront l'incidence sur l'analyse de la productivité et celle du lien entre la production et l'utilisation de divers intrants et facteurs de production.

Point 9. Négoce international

Organisateur de la séance: Irlande

17. L'examen par les participants des recommandations qui existent concernant le traitement statistique du négoce international, décrit succinctement dans plusieurs manuels d'organisations internationales, sera suivi d'un exposé sommaire des propositions relatives au traitement du négoce international qui se sont dégagées des travaux en cours sur la révision du SCN 1993 et de la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du Fonds monétaire international par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et le Comité d'experts de la balance des paiements créé sous les auspices du FMI, entre autres. Les participants étudieront les répercussions qu'entraînerait l'application de ces nouvelles propositions sur les activités relevant du négoce international.

Point 10. Entreprises multinationales et affectation du revenu dans les comptes nationaux

Organisateur de la séance: États-Unis

18. Cette séance se déroulera sous la forme d'une table ronde sur le traitement des entreprises multinationales, y compris l'affectation du revenu entre les pays et les conséquences qui en découleront pour la balance des paiements et les statistiques de la comptabilité nationale des pays. Les points à débattre comprennent les différences entre le PIB et le RNB, la délocalisation, la comptabilisation des sessions internes, les taxes, la localisation des droits de propriété intellectuelle et ce que l'on pourrait qualifier de «matière sombre».

Point 11. Travaux futurs et adoption du rapport

Point 12. Questions diverses

ANNEXE 1. PLAN DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES À GENÈVE

